SAINT-HUBERT
nature & mouvement

LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :

Nous recherchons **un agent contractuel de niveau B – Chef de projet PCS à mi-temps (19h/semaine) et à durée indéterminée.**
L'échelle B1 sera attribuée.

Tâches principales

- Actualisation permanente du diagnostic de cohésion sociale en collaboration avec les partenaires, les citoyens et les représentants politique.
- Mobilisation des partenaires impliqués dans le PCS.
- Gestion, organisation, animation des commissions thématiques.
- Gestion des aspects administratifs et financiers du PCS requis par le SPW (rapports d'activités, d'évaluation, financiers, modification du plan, conventions, …).
- Établissement de passerelles entre le PCS et les autres Plans et opérateurs concernés par les actions du PCS (PCDR, PST, ADL, AMO, …).
- Veiller à doter le PCS des moyens nécessaires à son fonctionnement (être attentif aux appels à projets susceptibles d'apporter une plus-value)
- Veiller à la bonne communication autour du Plan et des actions menées tant en interne qu'en externe.
- Assurer le secrétariat des réunions.

Compétences requises

- Capacité rédactionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook…).
- Capacité de gestion administrative et financière rigoureuse.
- Bonne connaissance du contexte socioéconomique de la commune et de la région.
- Bonne connaissance du milieu institutionnel et associatif de la commune.
- Bonne connaissance et respect des réglementations et procédures administratives en vigueur.
- Capacité entrepreneuriale (initiation, développement et suivi de projets).
- Capacité à établir des partenariats.
- Capacité à s'intégrer et à coopérer dans l'équipe, les groupes de travail et les réseaux et d'y apporter une contribution efficace.
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse.
- Capacité à exécuter l'ensemble des tâches dans un délai imposé.
- Capacité à planifier son travail en fonction des priorités et des urgences et à faire face à une situation imprévue.
- Sens aigu des relations sociales.
- Capacité d'écoute et sens de la communication.
- Sens de la négociation, de la diplomatie et de la stratégie.
- Sens des responsabilités.
- Flexibilité et dynamisme.
- Respect de la déontologie.

Conditions d'admission

1. Vous êtes ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ou pouvoir présenter une annexe 15 ou une carte A électronique portant la mention « marché du travail » ;
2. avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
3. jouir des droits civils et politiques.
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
6. être âgé de 18 ans au moins.
7. être porteur d'un des diplômes requis.
8. réussir un examen de recrutement.
9. être titulaire d'un permis de conduire B et d'un véhicule

Conditions particulières

- Être porteur d'un diplôme de graduat ou de Bachelier à orientation sociale, éducative ou de communication délivrée par une institution universitaire ou une haute école ;
- S'engager à suivre la (ou les) formation(s) dédiée(s) au Chef de projet dans le cadre du Plan de cohésion sociale ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale et de la structure institutionnelle du secteur de la Région Wallonne en charge des PCS ;
- Être titulaire du « Passeport APE ».

Formation ou conditions constituant un atout

- Expérience professionnelle dans le cadre d'un Plan de cohésion sociale ;
- Formation et/ou expérience professionnelle à caractère socio-éducatif ;
- Formation et/ou expérience professionnelle en gestion de projets ;
- Formation et/ou expérience professionnelle dans l'animation de groupes ;
- Bonne connaissance du réseau social de la région ;
- Expérience professionnelle dans un service public ;
- Habiter dans un rayon de 25 kms.

Examen de recrutement

1. Une épreuve écrite générale en français visant à vérifier les capacités de compréhension, d'analyse et de réflexion personnelle, ainsi que les capacités rédactionnelles.
   Cette épreuve est cotée 25/100.

2. Une épreuve écrite spécifique visant à vérifier les aptitudes professionnelles.
   Cette épreuve est cotée 25/100.

3. Une épreuve orale générale destinée à évaluer la personnalité du candidat
   Cette épreuve est cotée 50/100.

Une épreuve est réussie si le candidat obtient au moins 50%. Chaque épreuve est éliminatoire de sorte que les candidats ayant échoué à une épreuve ne pourront pas présenter la(les) suivante(s).

L'examen est réussi si en plus d'avoir obtenu au moins 50% à chaque épreuve le candidat obtient une moyenne sur les trois épreuves d'au moins 60%.

Commission de sélection

La commission d'évaluation sera mise en place par le Collège communal et comprendra :

- Le Bourgmestre ou la personne déléguée par lui ;
- Le Directeur général ;
- La cheffe de bureau de la Ville ;
- Un responsable PCS d'une autre commune
- Un titulaire d'un master ou d'une licence en philologie romane.

+Possibilité d'observateurs :

-Un conseiller de chaque groupe représenté au Conseil communal de SAINT-HUBERT
-Les représentants syndicaux.

Les candidats non retenus seront versés dans une réserve de recrutement d'une durée de deux ans.

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé au Collège communal de la Commune de SAINT-HUBERT (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT) par pli recommandé (date de la poste faisant foi) ou par remise en main propre contre récépissé pour le 31 mars 2024 au plus tard ;

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- une copie du diplôme requis ;